

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 482

présenté par

M. Chassaigne, M. Daniel Paul, M. Gosnat, M. Dolez, Mme Amiable, M. Asensi,
M. Bocquet, Mme Billard, M. Braouezec, M. Brard, Mme Buffet, M. Candelier,
M. Desallangre, Mme Fraysse, M. Gerin, M. Gremetz, M. Lecoq,
M. Muzeau, M. Sandrier et M. Vaxès

ARTICLE PREMIER QUATER

À la première phrase de l'alinéa 18, après le mot :

« académique »,

insérer les mots :

« , après avis du comité technique paritaire régional, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli visant à introduire un véritable contrôle sur ces expérimentations.